



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

organisation

Question écrite n° 38748

Texte de la question

M. Georges Ginesta attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le récent rapport public thématique de la Cour des comptes consacré à l'organisation territoriale de l'État. Parmi ses recommandations, la Cour suggère de donner aux directions régionales des finances publiques (DRFiP) autorité pour le pilotage, l'animation et la gestion du réseau de la direction générale des finances publiques (DGFIP) dans leur région, dans le respect de la responsabilité des comptables. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il entend donner suite à cette proposition de la Cour des comptes.

Texte de la réponse

S'appuyant sur les acquis de la fusion, la direction générale des finances publiques (DGFIP) engage une nouvelle étape en élaborant sa trajectoire d'évolution, qui se veut lisible et maîtrisée, à horizon 2018. Dans le cadre de cette démarche stratégique, elle consolide et accroît son expertise de haut niveau et s'organise de la manière la plus efficiente pour répondre aux évolutions profondes de l'Etat, de l'économie et de la décentralisation. Elle s'inscrit à travers le rôle assigné aux directions régionales des finances publiques (DRFiP) dans la dynamique régionale de ses partenaires, notamment dans le cadre des comités d'action régionale, des comités régionaux d'action économique et des échanges avec les commissaires au redressement productif. Pour autant, le département a vocation à rester l'échelon élémentaire d'organisation de la DGFIP. Les DRFiP sont à cet égard des directions départementales des finances publiques (DDFiP) comme les autres, dotées d'attributions supplémentaires. Le pilotage et l'animation du réseau sont dévolus aux neuf délégués interrégionaux dont le rôle est confirmé et renforcé. Quand pour certaines fonctions, comme le traitement des chèques ou la gestion administrative des ressources humaines, le regroupement des équipes en plateformes interdépartementales est jugé pertinent, la DGFIP examine ces regroupements de manière pragmatique, sans se contraindre a priori à une organisation régionale.

Données clés

Auteur : [M. Georges Ginesta](#)

Circonscription : Var (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38748

Rubrique : État

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er octobre 2013](#), page 10273

Réponse publiée au JO le : [10 décembre 2013](#), page 12945